

La grammaire textuelle comme méthodologie d'enseignement du FLE au cycle secondaire.

النحو النصي كمنهجية لتدريس اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في المرحلة الثانوية

Textual grammar as a methodology for teaching French as a Foreign Language (FLE)
at the secondary level.

Kahina SI MOHAND Kahinasimohand1996@gmail.com
Redhouane KERROUZI r.kerrouzi@univ-chlef.dz
Université Hassiba Ben Bouali, Chlef,
Laboratoire de recherche TICELET

Date de réception 2025-04-29 Date d'acceptation 2025-07-08 Date de publication 17-12-2025

Résumé

L'enseignement du Français langue étrangère ; dit désormais FLE, a connu une métamorphose didactique et pédagogique à la fois en mettant l'apprenant au centre de son apprentissage et en se focalisant sur une démarche visant à le doter d'une compétence communicative. Notamment, les élèves inscrits au cycle secondaire dont la progression pédagogique met en valeur l'acquisition des quatre compétences au détriment de la compétence grammaticale qui est enseignée à travers d'autres pratiques intégrées telle que la grammaire textuelle qui nous a remis en question pour étudier son impact sur l'apprentissage de la langue en se référant à l'évaluation de sa production écrite.

Mots- clés : FLE, cycle secondaire, grammaire textuelle, apprenant, impact

ملخص

عرف تعليم الفرنسية كلغة أجنبية الذي يشار إليه الآن فرنسية لغة أجنبية تحولاً ديدكتيكياً و بيداغوجيا في آن واحد وذلك من خلال وضع المتعلم في محور عملية تعلمه والتركيز على مقارنة تهدف إلى تزويده بكفاءة واصولية وينطبق هذا بشكل خاص على تلاميذ المرحلة الثانوية حيث يبرز تدرجهم البيداغوجي اكتساب الكفاءات الأربعة على حساب الكفاءة النحوية التي تدرس من خلال ممارسات أخرى مدمجة مثل القواعد النصية وهو ما دفعنا إلى التساؤل حول تأثيرها على تعلم اللغة في هذه المرحلة التعليمية

الكلمات المفتاحية : تعليم الفرنسية كلغة أجنبية, المرحلة الثانوية, القواعد النصية, المتعلم, التأثير.

Abstract

The teaching of French as a Foreign Language (FFL) has undergone a didactic and pedagogical metamorphosis, placing the learner at the center of his or her learning and focusing on an approach aimed at equipping him or her with communicative competence. In particular, students enrolled in the secondary cycle, whose pedagogical progression emphasizes the acquisition of the four skills to the detriment of grammatical competence, which is taught through other integrated practices such as textual grammar, which we questioned in order to study its impact on language learning at this educational stage.

Key-words: FFL, secondary cycle, textual grammar, learner, impact

1. Introduction

La réforme du système éducatif algérien tenter d'améliorer la qualité de l'enseignement du FLE en se référant aux fondements théoriques de l'approche par compétences qui régit les capacités linguistiques des élèves et plus précisément ceux qui sont arrivés au cycle secondaire pour une formation préparatoire aux études supérieures universitaires.

Nous avons constaté que le programme pédagogique de la première année secondaire, filière littéraire, accorde une importance cruciale à la compréhension et la production de l'oral et de l'écrit.

Cependant, les cours de grammaire sont considérés comme des points de langue abordés en jumelage avec la séance de la compréhension de l'écrit de façon à ce qu'ils soient explicités dans leur contexte sans trop étaler dans les détails.

C'est pourquoi nous avons posé la question centrale suivante : Dans quelle mesure la grammaire textuelle permettrait-elle aux élèves de 1^{ère} A.S d'assimiler les règles et de les réinvestir correctement dans leurs productions écrites ?

Afin de répondre à cette problématique, nous avons émis les deux hypothèses suivantes :

- 1- L'enseignement de la grammaire textuelle permettrait d'apprendre l'application d'un point de langue précis dans un contexte déterminé mais elle n'assurerait pas l'apprentissage intégral de la règle grammaticale ce qui pourrait conduire à réinvestir cet acquis de façon erronée dans la production écrite.
- 2- La grammaire du sens n'assurerait pas l'acquisition d'une compétence linguistique en raison de la pratique requise mettant en valeur ce qui est utilisé dans le texte sans pour autant expliciter la règle dans son intégralité pour les élèves.

En vue de vitrifier nos hypothèses nous allons procéder d'abord par l'explication des termes fondateurs de notre étude puis nous allons passer à les mettre en œuvre à travers l'analyse du corpus recueilli lors des séances pratiques passées au lycée.

2. Cadrage théorique

Il est important de mentionner au départ que la maîtrise d'une langue repose sur la capacité de mettre en œuvre les différentes règles de la grammaire dont cette dernière est définie «*» l'ensemble des règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques d'une langue, telle qu'elle soit. »* (Noël-Gaudreault, M. (1994). La grammaire textuelle : présentation. Québec français, (93), 23–23.)

Dans un contexte déterminé. En effet, l'usage grammatical est passé par différentes étapes au fil des années en concomitance avec les différentes méthodologies de l'enseignement de la langue française ; et dont chacune accorde une considération différente à la grammaire en fonction des objectifs ciblés préalablement par son concepteur,

Allant de la grammaire traditionnelle où on donnait une grande importance à l'enseignement des normes grammaticales puis ça commence à se dégrader en changeant de méthodes

Arrivant à l'approche par les compétences aujourd'hui qui met en valeur l'enseignement de la grammaire du sens en éliminant toutes les séances exclusives à l'enseignement de la grammaire directe en classe du cycle secondaire en vue d'accorder à l'apprenant la capacité d'apprendre la norme dans son contexte et en attendant de lui de pouvoir la réutiliser dans sa production écrite.

2.1 L'enseignement de la grammaire du FLE sur plan chronologique

- La méthodologie traditionnelle : Appelée aussi grammaire traduction dont l'enseignement était centré sur la traduction des textes littéraires et d'expliquer ses différentes idées. En outre, l'enseignement de la grammaire explicite pour les élèves en vue de les initier à apprendre la langue française théoriquement au-delà de toute pratique communicative.
- La méthodologie directe : Qui est apparue en réaction contre la méthodologie précédente en centrant son intérêt sur l'expression orale au détriment de l'enseignement de la grammaire qui est mis en deuxième position en introduisant une grammaire inductive c'est-à-dire qu'elle est

enseignée implicitement à partir d'un ensemble d'exemples que l'élève puisse déduire la règle à retenir.

- La méthodologie audio - orale qui s'est inspirée des deux théories psychologiques celle de Skinner qui recommande la répétition comme un moyen d'apprentissage par cœur , et celui du distributionnalisme de Bloomfield qui favorise l'apprentissage de la structure de la langue sur le sens ; autrement dit , selon ce courant psychologique, l'apprentissage d'une langue peut se résumer dans le simple fait d'apprendre la structure grammaticale qui régit ce code linguistique en apprenant les normes en terme de répétition dans une variété de documents écoutés .
- La méthodologie structuro-globale audio-visuelle (SGAV) qui s'appuie sur les différents moments de dialogues en introduisant des images et des figures pour concrétiser la scène. Quant à la grammaire, elle est enseignée implicitement aussi dans cette méthodologie en déduisant la règle à partir du choix du document du dialogue.
- L'approche communicative par contre était centrée sur le principe de l'autonomie donc l'enseignement de la grammaire était explicite en renforçant les acquis des élèves par des exercices systématiques de la morphosyntaxe.
- La pédagogie par objectifs est venue par extension à l'approche précédente, néanmoins, celle-là n'est pas basée sur l'acquisition d'un savoir général mais les apprentissages sont ciblés selon une situation déterminée pour laquelle un ensemble de règles doivent être maîtrisées.
- La pédagogie par projet qui implique l'apprenant dans son apprentissage en vue de l'autonomiser à acquérir de nouvelles connaissances et de négocier le projet à aborder en classe. Cependant, le statut de l'enseignement de la grammaire est désormais secondaire en se contentant de l'aborder à partir des séances de compréhension (orales ou écrites) qui doivent converger au contenu et aux objectifs de la séquence.
- L'approche par les compétences résume les perspectives pédagogiques et didactiques des trois dernières approches précédentes en mettant l'élève au centre de son apprentissage dans la mesure où l'enseignant se fixe ses objectifs en termes de compétences à installer chez son élève en s'appuyant sur le courant

socioconstructiviste qui « attribuent à l'apprenant un rôle déterminant dans l'édification de ses compétences, de ses savoirs et de ses connaissances » (Carbonneau et Legendre, 2002).

- La grammaire est abordée sur plan sémantique en exploitant la séance de la compréhension de l'écrit pour traiter les points de langues appropriés à la séquence et qui sont jugés utiles pour la séance de la production de l'écrit.

2.2 L'enseignement de la grammaire du FLE au cycle secondaire dans le contexte algérien

L'enseignement /apprentissage de la grammaire au cycle secondaire a subi des changements en concomitance avec l'évolution des différentes réformes décrites par le ministère de l'éducation algérienne.

Allant des années 1970 où la primauté était accordée à l'installation d'une compétence morphosyntaxique et lexicale « l'instauration d'une compétence syntaxique et lexicale, c'est-à-dire l'aptitude à utiliser l'ensemble des règles grammaticales dont l'application engendre toutes les séquences grammaticalement correctes du français » (Ministère de l'Éducation nationale. 2009)

Puis, la sollicitation de la théorie d'André Martinet dans le cadre de l'approche communicative où l'élève devrait apprendre à former une phrase simple avec les monèmes pour arriver aux phrases complexes par la suite.

Arrivant aux années 2004-2005 où la métamorphose éducative ,au niveau des différents palliers en général et au cycle secondaire en particulier, a fait émerger une perspective qui favorise le savoir, le savoir-faire , le savoir- être et le savoir- apprendre en mettant en œuvre l'approche par les compétences qui, selon Tardif (Tardif, J. (2000)), l'APC « cherche à développer la possibilité par les apprenants de mobiliser un ensemble intégré de ressources pour résoudre une situation-problème appartenant à une famille de situations » d'où les différentes modifications apportées à l'enseignement du FLE au secondaire ; notamment l'enseignement de la grammaire consiste à aborder un point de langue de chaque

séquence à partir de la séance de la compréhension de l'écrit dont le support textuel devrait être choisi selon les objectifs visés préalablement .

2.3 L'enseignement de la grammaire textuelle au cycle secondaire

2.3.1 La grammaire textuelle

C'est l'ensemble de règles qui assurent la cohésion et la cohérence d'un texte et qui considèrent ce dernier « comme une suite cohérente de macro propositions au niveau global et de micro propositions (phrases ou sous-phrases) au niveau local. En effet, qu'il soit à visée informative, incitative, expressive, ou poétique-ludique, la dimension structurelle du texte doit être prise en compte en classe, afin de faciliter la compréhension en lecture aussi bien que la production écrite. Noël-Gaudreault, M. (1994)

Donc cette discipline, on met le mot et la phrase dans un contexte plus large qui est le texte de façon à ce qu'elle s'intéresse à sa forme et aux différentes fonctions qui régissent sa construction globale

De surcroît, ce type de grammaire, en se basant sur les prescriptions de l'approche communicative et l'approche par compétences, a pour but d'amener l'élève à rédiger correctement c'est -à- dire être capable de réinvestir ses connaissances acquises préalablement dans la séance de la compréhension de l'écrit.

2.3.2 La grammaire du FLE au cycle secondaire algérien

Le cycle secondaire est considéré comme une phase préparatoire à la formation universitaire et qui nous doit un intérêt monumental pour optimiser l'enseignement du FLE à ce stade-là. C'est pourquoi, le système éducatif algérien a transformé la primauté de la compréhension dans la réforme qui a eu lieu en 2003 vers une dimension qui se focalise sur l'aptitude de s'exprimer à l'oral et à l'écrit.

Par conséquent, le but de cette réforme ce n'est plus de munir l'élève d'une grammaire transmissive mais « Il vise essentiellement la dotation de l'apprenant d'un outil linguistique performant et veut favoriser l'intégration des savoirs, savoir-faire et savoir- être par la mise en œuvre de l'approche par les compétences ». (El-Habitri Rachid ,2009)

En vue de doter l'apprenant d'une compétence grammaticale , le programme de l'enseignement du FLE au cycle secondaire ,notamment celui qui est orienté pour la

première année secondaire, filière littéraire, tend vers une grammaire du sens , autrement dit une grammaire exploitée au cours d'une séance de compréhension de l'écrit dont le texte représente un support didactique riche en phénomènes grammaticaux qui sont choisis en fonction des objectifs pédagogiques de la séquence et de la séance pareillement.

3. Partie pratique

3.1 Description du corpus

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons fait une enquête auprès des enseignants du lycée KADI Mohamed de la wilaya de Saida et nous avons opté pour une classe de 1ère année filière lettres tronc commun au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire : 2024-2025, et ce, pour mesurer l'impact de la grammaire textuelle sur leur capacité d'acquisition des connaissances.

Dans un premier temps, nous nous sommes contenté d'une observation non participante où nous avons constaté une réelle pratique de cette grammaire en classe et où l'enseignante exploite le texte étudié dans la séance de la compréhension de l'écrit.

L'intitulé du troisième projet est « Écrire une courte biographie romancée concernant une personnalité nationale ou locale à partir d'informations succinctes. » et la séquence dédiée seulement à la filière littéraire, il s'agit de « Produire un fait divers pour raconter un événement réel. » Progression annuelle 2002

L'enseignante a exploité un texte de fait divers qui s'intitule «des incendies de forêt à Sétif» dont les points de langue sont clairement abordés ce qui lui a permis d'explicitier certains d'entre eux y compris la conjugaison au passé composé en demandant aux élèves de déterminer le temps dominant dans le texte et de déduire la règle de leur conjugaison à partir de leur forme et là elle a fait un petit rappel sur la distinction entre les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire « être » et ceux qui se conjuguent avec l'auxiliaire « avoir » et en se référant du texte, elle leur demande pourquoi l'accord des verbes se fait uniquement avec les verbes conjugués avec auxiliaire « être » . Son explication était brève et en se contentant d'explicitier la règle à partir des verbes donnés dans le texte sans faire recours au rappel détaillé à l'image

ou la morphologie des participes passés des trois groupes ou de la liste des verbes qui nécessite l'auxiliaire « être » pour la conjugaison au passé composé.

Arrivant à la séance de la production de l'écrit qui est composée en vrai de deux séances dont la première est consacrée d'abord, pour le rappel du sujet, en occurrence : la rédaction d'un fait divers que les élèves ont vraiment vécu en précisant sa nature (méfait, catastrophe naturelle, etc.). Ensuite, l'annonce du plan du texte à suivre, enfin l'élaboration de la grille d'auto-évaluation que l'élève doit prendre en considération dans sa rédaction et parmi ses critères, il a été mentionné que les verbes doivent être conjugués au passé composé.

3.2 Analyse des données

Après avoir recueilli les données, nous avons constaté un réinvestissement erroné sur les différents plans qui concernent la règle de la conjugaison du passé composé dans les copies des élèves comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Grille d'analyse des productions écrites des élèves de 1ère A.S

Verbes conjugués au passé composé	Les critères qui ne sont pas respectés dans la conjugaison des verbes			
	La formation du verbe	Le choix de l'auxiliaire adéquat	Le choix du participe passé	L'accord du verbe
1-Il été dans le bus	×	×	×	×
2-Un incendie se déclarer	×	×	×	×
3-La famille sont attendent	×	×	×	×
4-Une autre a été blessé				×
5-Il marqué	×	ni être ni avoir		
6-Elles ont été secoues	×		×	
7-Les pompiers sont arrivé				×
8-La voiture a été endommager	×		×	×
9-Ce qui a cause l'accident	×		×	

Après avoir recensé les erreurs commises par les apprenants lors de leurs productions écrites, nous avons cerné la conjugaison des verbes au passé composé étant donné qu'il représente un objet d'évaluation pour notre étude.

Nous observons que les erreurs se divergent d'un élève à un autre sur quatre plans différents : la formation du verbe, l'emploi de l'auxiliaire adéquat, l'utilisation du participe passé convenable et aussi assurer l'accord du verbe au sujet quand il est nécessaire. À travers le tableau suivant, nous démontrons clairement ce que nous avons constaté et qui se présentent comme suit :

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des erreurs de conjugaison commises par les élèves

L'élève	Le Constat
L'élève N 1	Est incapable de conjuguer le verbe au passé composé en ignorant sa formation intégrale
L'élève N 2	Est incapable de conjuguer un verbe pronominal au passé composé de manière à ce qu'il n'applique aucune étape de la conjugaison de ce verbe
L'élève N 3	Bien que l'élève connaisse la règle de la constitution du verbe au passé composé mais il s'est trompé dans le choix de l'auxiliaire ainsi que celui du participe passé
L'élève N 4	Cet élève a réussi à conjuguer le verbe « blesser » au sein d'une phrase passive mais il n'a pas respecté le critère de l'accord avec le sujet
L'élève N 5	Cet élève n'a pas formé le verbe convenablement en se contentant de mettre le participe passé du verbe sans l'avoir précédé par auxiliaire « être »
L'élève N 6	Celui-là a réussi la formulation de la phrase à la voix passive mais il n'a pas donné le participe passé du verbe
L'élève N 7	Cet élève a réussi à conjuguer le verbe « arriver » au passé composé mais il n'a pas respecté la règle de l'accord du verbe par rapport au sujet
L'élève N 8	Cet élève a réussi la formulation de la phrase à la voix passive mais il n'a pas su constituer correctement le verbe conjugué au passé composé en laissant le verbe à l'infinitif
L'élève N 9	Ce dernier n'a pas réussi la conjugaison du verbe « causer » au passé composé en se contentant d'ajouter le verbe avoir « a » et en oubliant de mettre le participe passé « é » au verbe

3.3 Interprétation des résultats

À partir des données recueillies et de l'analyse des productions écrites rédigées par les élèves y compris les 9 copies qui résument les récurrentes lacunes grammaticales qu'ils rencontrent même après les avoir abordés en classe d'une manière qui est jugée superficielle, nous déduisons que les apprenants n'ont pas assimilé la règle grammaticale de la conjugaison des verbes au passé composé bien que la plupart n'ont retenu que l'idée de la constitution du verbe conjugué à ce temps-là à partir de deux verbes (être /avoir au présent + le participe passé

du verbe à conjuguer) mais pour certains , ils ont trouvé des difficultés à choisir l’auxiliaire adéquat , pour d’autres, c’était la méconnaissance des participes passés selon les groupes des verbes sans oublier la catégorie des élèves qui ont du mal à appliquer l’accord du verbe en raison de leur méconnaissance des cas de son application notamment avec les verbes pronominaux et certains verbes comme partir , arriver etc.

De ce fait, nous soulignons qu’un point de langue comme la conjugaison au passé composé est déjà une tâche complexe puisqu’il s’agit de faire un rappel sur :la conjugaison de l’auxiliaire « être » et « avoir » au présent de l’indicatif, les participes passés des verbes, les verbes qui se conjuguent avec l’auxiliaire « être » ainsi que l’explicitation des cas nécessitant l’accord au sujet

Par conséquent, enseigner la grammaire intégrée au cours d’une séance de la compréhension de l’écrit n’a permis, dans notre cas, que d’inculquer aux apprenants comment peut-on distinguer un verbe conjugué au passé composé entre autres et de quoi il est constitué.

4. Conclusion

À la lumière de l’analyse effectuée et en guise de conclusion, nous disons qu’afin de munir les apprenants dans une classe du FLE d’une compétence communicative qui leur permet de s’exprimer correctement à l’oral et à l’écrit, il est primordial de renforcer la première base qui est la compétence linguistique c’est-à-dire assurer une mobilisation des capacités de ces élèves à comprendre, à mémoriser et à réutiliser ces acquis dans une situation de production donnée.

Après avoir contextualisé la grammaire à enseigner aux apprenants en s’appuyant sur la théorie de l’approche par compétences, les points de langues sont exploités d’une manière claire dans le texte en vue de répondre aux objectifs de la séquence, aussi pour que ces élèves puissent les apprendre en étant appliqué dans le texte afin qu’ils puissent les réinvestir ultérieurement avec moins de difficultés et en construisant leurs propres savoirs.

Notre recherche, en effet, vise à vérifier l’impact de l’enseignement de la grammaire du sens sur la capacité de réinvestir ce qui a été acquis préalablement dans la séance de la compréhension de l’écrit et nous avons émis l’hypothèse «L’enseignement de la grammaire textuelle permettrait d’apprendre l’application d’un point de langue précis dans un contexte déterminé mais elle n’assurerait pas l’apprentissage intégral de la règle grammaticale ce qui pourrait conduire à réinvestir cet acquis de façon erronée dans la production écrite» que nous avons vérifié à travers une observation non participante et une analyse des productions écrites

des élèves qui nous ont mené à confirmer notre hypothèse en constatant leur incapacité d'appliquer correctement la règle de la conjugaison des verbes au passé composé.

Néanmoins, ce type de grammaire nécessite des pratiques de classe variées qui puissent l'encadrer notamment l'obligation des séances de régulation ou de renforcement consacrées à la remédiation grammaticale afin de pouvoir répondre aux différents besoins de l'apprentissage du FLE.

Références bibliographiques

- Carbonneau Michel et Legendre Marie-Françoise, « Pistes pour une relecture du programme de formation et de ses référents conceptuels », in. Vie pédagogique, 123, 2012, 12-17.
- El-Habriti Rachid, 2009. Méthodologies didactiques et enseignement de la grammaire : Etat des lieux dans le secondaire en Algérie, Synergies Algérie n° 8 - 2009 pp. 53-61
- Ministère de l'Éducation nationale. Référentiel général des programmes (RGP). République algérienne démocratique et populaire, 2009.
- Noël-Gaudreault, M. (1994). La grammaire textuelle : présentation. Québec français, (93), 23-23.
- Tardif, Jacques. L'approche par compétences : Pour un enseignement stratégique. Presses de l'Université du Québec, 2000, P188